

## DECHETS / La collecte des encombrants sur RDV dès septembre

Le 30 aout 2023

La Communauté de communes Loue Lison, en charge de la collecte des déchets sur le territoire, met à la disposition de ses usagers la collecte des encombrants sur rendez-vous à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023.

### Les encombrants, qu'est-ce que c'est ?

Les encombrants sont des déchets ménagers volumineux que les usagers ne peuvent pas apporter à la déchetterie par leurs propres moyens dans leur véhicule particulier (gros électroménager, meubles, matelas, canapés, 4 pneus de véhicule léger <3,5T).

La CCLL a missionné l'association Tri, basée à Quingey, pour effectuer la collecte des encombrants.

*Ne concerne pas les déchets des professionnels.*

### Comment prendre rendez-vous ?

Pour bénéficier d'une collecte d'encombrants, d'un volume de 3m<sup>3</sup> maximum, vous pouvez prendre rendez-vous :

- **En ligne** sur <https://cclouelison.fr/fr/rb/429639/encombrants-2>
- **Par téléphone** auprès de l'association Tri au **03 81 57 56 61**, du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h

Lors de la demande de rendez-vous, l'utilisateur sélectionne sa commune puis choisit un créneau horaire. Il doit ensuite préciser la nature des objets à collecter.

Un guide des bonnes pratiques est à disposition sur la page de prise de rendez-vous.

Ces nouvelles modalités permettront d'éviter les dépôts sur les trottoirs, les déchets non conformes et le chinage nocturne. Elles contribueront à améliorer les conditions de travail et à limiter les risques pour les opérateurs.

### Le jour de la collecte

Le jour-J, seuls les encombrants annoncés seront collectés à l'adresse renseignée lors de la prise de rendez-vous. Les encombrants à collecter doivent être présentés en pas de porte ou

en pied d'immeuble (si impossible, merci de prendre contact avec l'association Tri, même numéro que pour la prise de rendez-vous téléphonique).

### Les déchets refusés

Ordures ménagères, emballages recyclables, cartons, verre, cendres, déchets verts, huiles de friture, pneumatiques hors véhicules léger (de camion (>3,5 T), de tracteur...), déchets de déconstruction (gravats/inertes, plâtre, grillage, fenêtres...), déchets de professionnels.

**Déchets toxiques ou à risques** : déchets de soins, médicaments, déchets contenant de l'amiante, radioactifs ou à caractère explosif, bouteilles de gaz et extincteurs, produits phytosanitaires, huile de vidange, batteries, piles, lampes / néons, outils thermiques et cuves non vidangés, carcasses/épaves automobiles...

### Contactez le service Déchets Loue Lison

7, rue Edouard Bastide – 25290 Ornans

03 81 57 16 70 ou 03 81 63 84 63

[servicedechets@cclouelison.fr](mailto:servicedechets@cclouelison.fr)

### Contactez l'association TRI

La Blanchotte, 25440 Quingey

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

03 81 57 56 61